

Professeurs : Stéphane Roussel
Bureau : A-3465
Téléphone : 987-3000, poste 4564#
Disponibilité : Sur rendez-vous

Heure et jour du cours : jeudi 9:30 - 12:30
Local : Y-R180

Description

L'évolution des objectifs et des modalités d'application de la politique de défense canadienne. La mission militaire et les missions de paix. Les différents programmes rattachés à la défense. L'incidence politique et économique des règles qui régissent l'octroi des budgets et l'acquisition des équipements. L'impact particulier sur d'autres volets de l'intervention gouvernementale dont la politique technologique et la politique industrielle.

Objectifs

L'objectif de ce cours est d'acquérir une capacité d'analyse des décisions prises par le gouvernement canadien en matière de défense. Au terme de la session, l'étudiant devra être en mesure d'identifier les enjeux politiques, économiques, sociaux ou stratégiques sous-jacents (explicites ou non) aux décisions en matière de défense ou aux images qu'entretient la société civile face à ces questions.

La réalisation de cet objectif passe d'abord par l'élaboration d'un cadre d'analyse permettant d'identifier les *questions centrales* dans le domaine de la défense. Elle passe ensuite par l'acquisition d'un certain nombre de *connaissances empiriques* (historiques et contemporaines) sur le sujet. Enfin, elle passe par des exercices visant à établir des liens entre les décisions en matière de défense et les autres sphères d'activité politique.

Le cours a également pour objectif de *développer un esprit critique* à l'égard de cet objet d'étude, de manière à être capable à remettre en question les analyses et explications portant sur un événement donné, et à chercher des points de vue alternatifs.

Le cours s'adresse aux étudiants de 2e et 3e année du baccalauréat en science politique. Ils devront avoir complété les cours du cursus de base en science politique et avoir suivi au moins un cours en relations internationales. Ils devraient également être en mesure de lire des textes en anglais.

PEDAGOGIE

L'enseignement est basé sur des exposés magistraux, complétés par des lectures et des séminaires.

Les lectures jouent un rôle fondamental dans ce cours, car elles compléteront la matière vue en classe. De même, les séminaires sont une occasion d'appliquer les idées présentées dans le cours. Les lectures et les séminaires sont donc aussi importants, sinon plus, que les cours magistraux.

Le cours est axé autour d'une double problématique. D'une part, il s'agit d'identifier les facteurs (politiques, économiques, culturels, stratégiques) qui influencent la prise de décision lorsque le gouvernement est appelé à faire des choix fondamentaux en matière de défense. Trois questions sont ici considérées comme « fondamentales » :

- Entrer en guerre ?
- Allouer des ressources à la défense : créer une armée ? Avec quelles ressources ?
- Adhérer à une alliance : s'allier ou rester neutre ? S'allier avec qui ?

D'autre part, les questions de défense sont souvent l'objet d'idées reçues ou de « mythes », parfois entretenus par le discours officiel, qui s'accommodent mal d'un examen des faits. Le cours vise à identifier certains de ces mythes (historiques ou contemporains) et à révéler les postulats ou les intérêts politiques qui se cachent sous leur perpétuation. Il convient donc de s'arrêter sur les éléments qui structurent les idées de la société à l'égard des questions de défense, que ce soit :

- la « culture stratégique canadienne » ;
- les tendances de l'opinion publique ;
- les priorités politiques de l'heure ;
- les réinterprétations de l'histoire en fonction d'événements subséquents ;
- les relations civils-militaires.

Le cours est conçu de manière à analyser ces deux dimensions.

Modes d'évaluation:

Le cours comporte quatre modes d'évaluation, soit des séminaires, des travaux de recherche et un examen final:

Un essai (remise le 5 avril)	30%
Un rapport de séminaire (2 février, 16 février, 15 mars OU 29 mars)	30%
Participation au quatre séminaires (2 février, 16 février, 15 mars, 29 mars)	10%
Examen final (19 avril)	30%

Description des travaux

I. L'essai (30%)

Les étudiants choisissent l'un des thèmes suivants :

- La création de la Marine canadienne en 1910
- La décision d'entrer en guerre contre l'Allemagne en 1939
- La décision d'adhérer au Traité de Washington en 1949
- La création de la mission de paix à Suez en 1956
- La décision de créer le NORAD en 1957
- La décision de retirer les troupes canadiennes stationnées en Europe en 1994
- La décision de participer à la guerre en Afghanistan (2001)
- La décision de ne pas participer à la guerre en Irak en 2003

L'étudiant doit rédiger un travail de recherche, visant à :

- a) expliquer les raisons ayant présidé à la décision prise par le gouvernement canadien;
- b) identifier les principaux facteurs qui déterminent cette décision (pressions internationales, calculs stratégiques, opinion publique, culture stratégique, etc.);
- c) évaluer si le gouvernement avait la possibilité de prendre une autre décision;
- d) prendre une position critique à l'égard de ces justifications (y avait-il des motivations cachées ou qui se sont ajoutées par la suite ?).

La note est fonction de la *qualité de la recherche* et de l'exploitation des sources, de la *pertinence* de l'argumentaire et de la *cohérence* du texte.

Le texte fait 4000 mots (environ 15 pages) **MAXIMUM, à remettre le 5 avril**

En cas de retard, un point est enlevé par jour.

II. Rapport de séminaire (30%)

Le rapport de séminaire est un texte de 2500 mots (10 pages environs) dans lequel l'étudiant présente sa réponse et les arguments qui l'étayent.

Chacun des séminaires aborde un « grand mythe » de la politique de défense canadienne. Dans chacun des cas, le rapport doit :

- a) Faire une brève mise en contexte des événements auxquels le mythe se réfère.
- b) Évaluer les fondements historiques du mythe étudié : jusqu'à quel point correspond-t-il à la réalité factuelle ?
- c) Identifier les intérêts ou les enjeux qui se cachent derrière ce mythe : celui-ci sert-il un projet politique quelconque ?

Le rapport doit **IMPÉRATIVEMENT** être remis **AVANT** le séminaire. En aucun cas les retards ne seront acceptés.

III. Participation aux séminaires (2 février, 16 février, 15 mars et 29 mars) : 10%

Le séminaire est une ronde de discussion portant sur une question précise (voir le plan par séance). Les étudiants sont appelés à élaborer leur propre réponse à cette question et à les présenter en classe.

La **participation** aux discussions dans les QUATRE séminaires est obligatoire et compte pour 10% de la note finale. La discussion s'inspire en partie des **lectures obligatoires**, mais surtout des présentations des étudiants.

Les étudiants qui auront choisis le thème de la séance pour leur étude de cas seront appelés à présenter, en 3 minutes maximum, les grandes lignes de leur réflexion.

IV. L'examen final

Le but d'un examen est de mesurer les connaissances acquises par l'étudiant au cours de la session. Il portera donc exclusivement sur la matière vue en classe et sur les lectures. Les notes de cours et autre document ne PAS permis.

PRESENTATION MATERIELLE DES TRAVAUX

LES TRAVAUX SONT REMIS EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Ils doivent être tapés selon les règles suivantes :

- 12 caractères au pouce, 12 points ;
- Texte à un interligne et demi;
- Une marge de 3 cm des quatre cotés ;

Si vous choisissez de remettre une version papier, VOUS DEVEZ ALORS EN REMETTRE DEUX COPIES. Une seule vous sera rendue avec des commentaires. Ceux qui ne remettront qu'une seule copie ne prendront connaissance que de leur note.

- Les travaux imprimés doivent être brochés, sans couverture « artistique ». N'y inscrivez que votre nom, numéro d'étudiant, le titre et le sigle du cours, le titre du travail et la date de remise *réelle* (non pas la date prévue...). Évitez les couvertures de plastique et autres ajouts qui compliquent la manipulation et la lecture (et qui, de toute façon, se retrouvent à la poubelle, ce qui est mauvais pour l'environnement...).

CALENDRIER DES SEANCES

1. Introduction: Bienvenu(e)s! (12 janvier)

2. Cadre d'analyse et problématique (19 janvier)

3. La Nouvelle-France, le régime britannique, le Canada de la Confédération et de l'Empire (1600-1914) (26 janvier)

Lecture obligatoire : Desmond MORTON, *Histoire militaire du Canada*, Montréal, Athéna Edition, 2009, chapitres 1, « Le régime français », et 2 « L'Empire britannique », pp. 21-104.

4. La Première Guerre mondiale et l'Entre-deux-Guerres : le Canada indépendant ? (1914-1939) (2 février)

Séminaire : La bataille de Vimy, acte de naissance du Canada moderne ?

Lectures obligatoires :

MORTON, *Histoire militaire du Canada*, chapitres 5, « Le jeune Dominion » et 5 « La Grande Guerre », pp. 105-191.

MARTIN, Jean, « Vimy, avril 1917 : la naissance de quelle nation ? » *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2, printemps 2011, p. 32-38.

5. La Deuxième Guerre mondiale (9 février)

Lecture obligatoire :

MORTON, *Histoire militaire du Canada*, chapitre 5 « La Deuxième Guerre mondiale », pp. 193-244.

6. La défense du territoire, l'aide aux autorités civiles et l'Arctique (16 février)

Séminaire : La souveraineté canadienne dans l'Arctique est-elle menacée ?

Lecture obligatoire :

Guy KILLABY, « Le grand jeu dans le Grand Nord : Remise en question de la souveraineté du Canada dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 6, no 4, hiver 2005-2006, p. 31-40.

7. La défense continentale et la coopération avec les États-Unis (23 février)

Semaine de lecture (1er mars)

8. Les alliances (8 mars)

Lecture obligatoire :

MORTON, *Histoire militaire du Canada*, chap.. 6 « La longue Guerre froide », pp. 245-289.

9. La sécurité collective et le maintien de la paix (15 mars)

Séminaire : Le Canada, grand champion du maintien de la paix ?

Lectures obligatoires :

Lane ANKER, «Le maintien de la paix et l'opinion publique», *Revue militaire canadienne*, vol. 6, no 2, été 2005, p. 23-31.

10. Les guerres de l'après-guerre froide (22 mars)

Lecture obligatoire :

MORTON, *Histoire militaire du Canada*, chapitre 7 « La paix difficile», et 8 « Une guerre d'un nouveau genre», pp. 291-339.

11. L'économie de la défense (29 mars)

12. Le Québec et la guerre (5 avril)

Séminaire : Les Québécois sont-ils réellement plus pacifistes que les autres Canadiens ?

Lecture obligatoire :

Antoine ROBITAILLE, « Les Québécois, pacifistes ou pacifiques ? » dans Michel VENNE, dir., *L'Annuaire du Québec 2004*, Saint-Laurent, Fides, 2003, p. 53-64.

*** *Remise de l'essai*

13. Conclusion (12 avril)

14. Examen final (19 avril)

Indications bibliographiques

NB : Une bibliographie plus substantielle peut être téléchargée sur le site de la *Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes* : www.pedc.uqam.ca

BOULANGER, René, *La bataille de la mémoire. Essai sur l'invasion de la Nouvelle-France en 1759*, Québec, Les éditions du Québécois, 2007, 157p.

CHAPNICK, Adam “Choisir son camp : le mythe de la neutralité canadienne dans les affaires internationales”, *Revue militaire canadienne*, vol. 8, no. 2, été 2007, p. 69-72.

CHAPNICK, Adam, “The Canadian Middle Power Myth”, *International Journal*, vol. LV, no 2, printemps 2000, p. 188-206.

CRAIG, Gordon A. et Alexander L. GEORGE, *Force and Statecraft. Diplomatic Problems of Our Time*, New York, Oxford University Press, 1990 (2^e éd.), 288p.

HENAULT, Flavien, « La perception de la Première Guerre mondiale au Québec de 1914 à aujourd'hui », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no. 2, hiver 2003, p.129-133.

LEGAULT, Roch et Jean LAMARRE, dir, *La Première Guerre mondiale et le Canada*, Montréal, Méridien, 1999, 270p.

HAROUN, Sam, *Le Canada et la guerre. Essai sur l'engagement militaire canadien de Laurier à Harper*, Québec, Septentrion, 2009, 149p.

HOLLOWAY, Steven Kendall, *Canadian Foreign Policy. Defining the National Interest*, Peterborough, Broadview Press, 2006.

MALONEY, Sean M., « Pourquoi perpétuer le mythe ? », *Revue militaire canadienne*, vol. 8, no 1, printemps 2007, p. 100-102.

MASSIE, Justin, “Making Sense of Canada’s ‘Irrational’ International Security Policy. A Tale of Three Strategic Cultures”, *International Journal*, vol. 64, no 3, été 2009, p. 625-645.

MASSIE, Justin, « Regional Strategic Subcultures? Canadians and the Use of Force in Afghanistan and Iraq », *La politique étrangère du Canada*, vol. 14, no 2, printemps 2008, p. 19-48.

MASSIE, Justin et Stéphane ROUSSEL, « Au service de l'unité : Le rôle des mythes en politique étrangère canadienne », *La politique étrangère du Canada*, vol. 14, no 2, printemps 2008, p. 67-93.

MICHAUD, Nelson, “La politique étrangère canadienne. Mythes persistants et réalité confuse?”, dans Robert BERNIER, dir. *L'espace canadien : Mythes et réalités. Une perspective québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 448-473.

- MORTON, Desmond, *Billet pour le front. Histoire sociale des volontaires canadiens (1914-1919)*, Montréal, Athena, 2005, 346p.
- NERICH, Laurent, *La petite guerre et la chute de la Nouvelle-France*, Montréal, Athéna Éditions, 2009, 244p
- RICHARD, Béatrice, *La mémoire de Dieppe: Radioscopie d'un mythe*, Montréal, VLB éditeur, 2002, 207p.
- ROUSSEL, Stéphane, « La protection de l'Arctique : Les Canadiens et les Québécois, même combat ? » dans Robert BERNIER, dir. *L'espace canadien : Mythes et réalités. Une perspective québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 429-445.
- SCHMIDT, Brian C. « The Primacy of National Security » dans Steve SMITH, Amelia HADFIELD et Tim DUNNE, *Foreign Policy. Theories, Actors, Cases*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 156-169.
- TREMBLAY, Yves, *Plaines d'Abraham. Essai sur l'égo-mémoire des Québécois*, Montréal, Athéna Éditions, 2009, 248p.
- TURENNE SJOLANDER, Claire et Kathryn TREVENEN, « Constructing Canadian Foreign Policy. Myth of Good International Citizens, Protectors, and the War in Afghanistan » dans J. Marshall BEIER et Lana WYLIE et dir., *Canadian Foreign Policy in Critical Perspective*, Oxford University Press, 2009, p. 44-57
- VENESSON, Pascal, « Force armée et politique étrangère », dans Frédéric CHARILLON, dir., *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Science po, 2002, 320-330.
- WAGNER, Eric, « Un royaume pacifique ? Le mythe canadien du maintien de la paix et la guerre froide », *Revue militaire canadienne*, vol. 7, no 4, hiver 2006-2007, p. 45-54.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.